**Compte rendu mission de restitution 1er semestre 2015**

1. **Contexte**

Conformément à son cahier de charges , l'opérateur STeFi organise des missions de restitution des résultats d'audit après chaque arrêté de compte des centres AEP. Ainsi ces opérations se sont déroulées du 12 octobre au 15 novembre 2015 dans les centres. En effet pour chaque centre visité, il y a eu deux temps de travail:

* Un premier temps d'inspection des installations techniques,
* Et deuxième temps de restitution du rapport financier et des constats de l'inspection technique en assemblée générale.
1. **Déroulement de la mission**
* **Le temps d'inspection technique:**

La visite des installations techniques effectué par l'équipe de restitution en présence des membres du bureau révèle le niveau d'engagement de chaque acteur dans le suivi et l'entretien des installations. Afin de préserver la pérennité du système, des conseils de bonne conduite et des recommandations sont prodigués aux différents responsables après chaque constat.

De façon générale, les centres visités présentent une situation technique assez stable mis a part quelques centres. Le tableau ci dessous cité présente les détails des constats et recommandations techniques à l'endroit des responsables chargés de la gestion des centres AEP.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Centres**  | **Constats techniques** | **Recommandations**  |
| Diataya | D'énorme perte d'eau, installations techniques vieillissantes | Revoir les installations pour minimiser les pertes d'eau au niveau du réseau. |
| Sabouciré Sambala | Compteur forage en panne depuis plusieurs années ne permettant pas de connaitre le rendement du réseau, fuite d'eau sur le château  | Remplacer le compteur du forage et prendre des dispositions nécessaires pour réparer la fuite sur le château  |
| Lambatara | Faible consommation d'eau, Rupture périodique d'eau, existence de plusieurs puits privés  | Continuer la sensibilisation pour rehausser niveau de consommation d'eau.  |
| Koniakary | La consommation en carburant très élevée le nouveau groupe électrogène (25kva) surdimensionné  | Envisager d'autres sources d'énergies il y va de la pérennité du service public de l'eau  |
| Diamou | Onduleur en panne | Renouveler l'onduleur mais faites attention à la spéculation  |
| Sitakily | Consommation industrielle (orpaillage traditionnelle) au profit de la consommation domestique | Donner la priorité à la consommation domestique c'est l'objectif principal en matière d'eau et assainissement |
| Serenaty | Défaut d'allumage du groupe électrogène (Problème de mémoire) | Contacter le fournisseur pour résoudre le problème  |
| Sibindi | Fuite d'eau sur certains compteurs de consommation | Renouveler systématiquement tous les compteurs défaillants  |
| Kourounikoto | Fuite d'eau sur le réseau de distribution, toilette en très mauvais état | Prendre des dispositions pour réparer la fuite et mettre en bon état la toilette  |

* **Le temps de restitution du rapport financier et des constats technique en AG**

A l'issu de cette étape les discutions ont essentiellement portées sur les questions d'impayés, la faiblesse de la consommation d'eau, le non respect du seuil de la caisse, les écart de recouvrement et de versement.

Outre, le centre de Gabou Gopela, tous les centres restitués présentent des difficultés de recouvrement des impayés, même si certains fournissent des efforts pour recouvrer les arriérés.

* Les centres comme Marena Djombougou et Madiga Sacko présentent des écarts recouvrement respectivement de l'ordre de **2 100 850 fcfa** et de **811 500 fcfa**.
* Les centres de Leya, de Guessebiné, de Kourounikoto, de Lambatara et de Sibindi présentent des niveaux de consommation faible dû à l'abondance de source alternative d'eau.

**Recommandations**

De façon générale, les responsables chargés de la gestion de l'AEP doivent mettre en place des stratégies de recouvrement des factures et éviter le cumul des impayés. Il doivent poursuivre la sensibilisation des usagers pour relever le niveau de consommation d'eau.

Spécifiquement, le bureau doit suivre la chaine de recouvrement des factures pour minimiser les écarts entre le recouvrement et le versement, notamment à Marena Djombougou et à Madiga Sacko.